



Le 28 juillet 2015

321 P NP DM42.1

Monsieur Bertin Denis, Préfet
Municipalité régionale de comté des Basques
400-2, rue Jean-Riou
Trois-Pistoles (Québec) G0L 4K0

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette 6211-24-085

Monsieur le Préfet,

J'ai pris connaissance de votre correspondance conjointe avec le Conseil de la Première Nation Malécite de Viger, que vous avez transmise le 18 juin dernier au ministre Pierre Arcand, concernant le partage d'éventuels revenus tirés des baux du projet de parc éolien Nicolas-Riou.

Le projet de parc éolien Nicolas-Riou devrait être construit, en partie, sur les terres du domaine de l'État. L'implantation des éoliennes nécessite l'obtention de baux qui seront délivrés par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles conformément à la réglementation en vigueur. J'ai toutefois le regret de vous informer qu'aucun programme ou politique ne permet le partage des revenus générés par ce type de baux.

Par ailleurs, j'ai été informée de vos démarches visant la création du Parc régional Inter-Nations et vous invite à poursuivre vos discussions auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire qui est l'interlocuteur gouvernemental pour la création des parcs régionaux.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, mes salutations distinguées.

La directrice régionale

Myriam McCarthy pour

Mireille Parent

c. c. M^{me} Amélie Larouche, Première Nation Malécite de Viger